

Les élections régionales et européennes du 13 juin 2004

un scrutin en rouge et noir

par Pascal DELWIT, Jean-Benoit PILET et Emilie VAN HAUTE *

Un an après les élections fédérales de mai 2004, les Belges étaient à nouveau appelés aux urnes le 13 juin 2004 pour élire leurs députés européens et régionaux. On peut synthétiser les résultats en trois grandes tendances.

1. L'extrême droite a décroché le meilleur score qu'elle ait jamais obtenu. En particulier, le Vlaams Blok est formellement devenu le deuxième parti de Flandre et, fondamentalement, le premier. Dans le même temps, le Front national (FN) opérait une percée à Bruxelles et en Wallonie.

2. Les coalitions sortantes n'ont pas été spécialement heureuses dans ce scrutin. Dans l'ensemble, les partis des gouvernements arc-en-ciel ont perdu des sièges. Néanmoins, il importe de souligner que toutes les formations n'ont pas connu le même sort. Comparé aux résultats régionaux de 1999, le PS et le cartel SP-A-Spirit ont enregistré une progression, très importante dans le chef des socialistes francophones. En revanche, le recul est sensible pour les libéraux du Mouvement réformateur (MR) et du VLD. Pour leur part, les verts d'Ecolo et de Groen ! confirment la piètre performance de mai 2003 en perdant plus de la moitié de leur représentation parlementaire.

3. Enfin, pour la première fois depuis dix ans, les démocrates chrétiens du CD&V et du CDH arrêtent leur déclin et enregistrent une progression électorale. Cette performance tranche tout à la fois avec le recul notoire de la dernière décennie mais aussi avec l'érosion quasi linéaire observée depuis 1965. En Flandre, le cartel entre le CD&V et la NV-A est arrivé en première position tandis que dans l'espace politique francophone, le CDH progressait de 2,5%.

1. LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Depuis 1995, les trois parlements régionaux (flamand, bruxellois¹ et wallon) de même que le Parlement de la Communauté germanophone sont élus directement. Les deux premières élections régionales étaient combinées au scrutin fédéral (1995 et 1999). Le législateur avait cependant voulu disjoindre les deux scrutins, qui ont désormais un temps de législature différent (cinq ans pour la région et quatre ans pour

* Pascal DELWIT, Jean-Benoit PILET et Emilie VAN HAUTE, Centre d'étude de la vie politique, Université libre de Bruxelles (ULB).

le niveau fédéral). Dès lors, le scrutin régional a été couplé au scrutin européen. 2004 était la première expérience de découplage.

Aux élections fédérales de 2003, rappelons que les deux grands vainqueurs du scrutin avaient été les socialistes et les libéraux, alors que les verts subissaient un revers cataclysmique et que les démocrates chrétiens voyaient leurs positions encore érodées². Cette configuration électorale avait conduit à l'établissement d'un gouvernement violet (socialiste-libéral), sous la conduite de Guy Verhofstadt, tandis qu'aucun changement n'intervenait dans les exécutifs régionaux et communautaires³.

Aux yeux de plusieurs observateurs, juin 2004 était appelé à être un scrutin de confirmation des tendances relevées en mai 2003, tant au plan des résultats que de l'établissement des coalitions même si la capacité des libéraux et des socialistes flamands à décrocher une majorité parlementaire était un objet d'interrogation. C'était cependant sans compter sur la difficile année qu'allaient connaître les formations du gouvernement fédéral et sur certains changements politiques et institutionnels.

Dans ce dernier registre, mentionnons avant tout la généralisation des cartels électoraux. Dès lors qu'un seuil électoral de 5% a été introduit, les petites formations ont cherché des partenaires pour franchir l'obstacle. Ils ont trouvé dans les grands partis une oreille bienveillante compte tenu du fait qu'un petit plus pouvait éventuellement conduire à l'accession au rang de premier parti de l'élection dans le spectre politique flamand. Ainsi après l'établissement du cartel SP-A-Spirit en 2003, a-t-on vu la constitution d'un cartel CD&V-NV-A et VLD-Vivant. Il y eut par ailleurs des discussions entre le SP-A et Groen ! mais sans conclusions.

Le contexte politique entre septembre 2003 et juin 2004 a été particulièrement difficile. Dès le lancement du nouveau gouvernement fédéral en septembre 2003, deux éléments majeurs ont paralysé l'action gouvernementale. Le premier tenait au calendrier. Dès lors que se profilait une année électorale, il était clair que peu de grands chantiers seraient opérationnalisés dans l'espace temps préalable à l'élection. Parallèlement, les partenaires gouvernementaux abordaient ce nouvel exercice dans une philosophie différente. Les socialistes, grands vainqueurs du scrutin fédéral de mai 2003, souhaitaient clairement marquer le coup et imprimer l'image d'une *rupture* avec le premier exécutif conduit par Guy Verhofstadt, eu égard au nouveau rapport de forces politique. Pour leur part, les libéraux (qui avaient aussi gagné les élections mais dans une ampleur moindre) aspiraient à conserver la dynamique précédente, dans laquelle ils avaient la main et dominaient la conduite des affaires. Dans ces conditions, les débuts de la législature furent laborieux et les partis de la coalition s'étripèrent à plusieurs occasions. Au surplus, un dossier suscita des remous singuliers : l'octroi du droit de vote aux ressortissants non-membres de l'Union européenne pour les élections communales. Durant la négociation de l'accord de gouvernement, aucun parti n'avait réussi à imposer son point de vue et les partenaires avaient décidé de laisser au Parlement le soin d'avancer (ou non) sur la question. Forts des voix des parlementaires de quatre partis démocratiques francophones et de celles du cartel SP-A-Spirit, les partisans de l'octroi lancèrent le processus au grand dam des libéraux flamands, hostiles et sous la pression du Vlaams Blok et des démocrates chrétiens flamands. Les débats s'éternisèrent et créèrent non seulement des tensions entre partenaires de la majorité mais aussi, sinon surtout, au sein du VLD, le parti du Premier ministre. Son président, Karel De Gucht, se retira jusqu'aux élections régionales et européennes au profit d'une personnalité peu connue, Dirck Sterckx, qui



n'aspirait qu'à mettre fin à cet interim peu compréhensible⁴. Bref, c'est une majorité gouvernementale fragilisée qui se présenta aux différents scrutins.

Certes, le Premier ministre convoqua trois super-Conseils des ministres en moins d'un mois pour annoncer le lancement de nombre d'initiatives (avancement dans le statut social des indépendants, amélioration des allocations sociales, ...), mais la crédibilité de la démarche est apparue pour le moins limitée.

Au surplus, plusieurs questions avaient des relents «communautaires». Déjà dans le dossier du droit de vote aux élections locales pour les ressortissants non-membres de l'Union européenne, démocrates chrétiens, libéraux et extrémistes de droite flamands avançaient l'argument d'un coup de force à l'encontre de la majorité de l'opinion et des parlementaires flamands. A quelques encablures du scrutin, une poussée de fièvre communautaire se développa sur le thème de la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Ce district électoral permet aux électeurs francophones de plusieurs communes périphériques de Bruxelles (les cantons de Hal-Vilvorde) de voter pour les mêmes listes que les électeurs bruxellois francophones, à la Chambre des représentants mais aussi aux électeurs flamands de Bruxelles de capitaliser leur voix avec ceux des cantons de Hal-Vilvorde. Par ailleurs, à l'occasion des scrutins sénatorial et européen, les électeurs ont le choix entre le vote pour le collège francophone ou flamand. Cette situation n'est plus acceptée par l'ensemble des partis flamands. S'appuyant sur un arrêt de la Cour d'arbitrage⁵, ils exigent la fin de ce district et le rattachement des cantons de Hal-Vilvorde à la circonscription du Brabant flamand. Ce faisant, ils omettent d'épingler que sa création avait été le prix pour parer aux demandes francophones d'élargissement de la Région bruxelloise. Au surplus, le risque serait grand de ramener la représentation parlementaire flamande bruxelloise à sa plus simple expression.

A la veille du scrutin plusieurs bourgmestres des entités de cet arrondissement menacèrent de boycotter les élections, fort de l'appui d'une manifestation ayant rassemblé dix à quinze mille personnes sur cette revendication⁶. Il fallut à la fois une mise en garde du ministre de l'Intérieur, mais surtout la promesse des partis flamands de la majorité de régler le problème au lendemain de l'élection pour lever l'hypothèque d'un boycott du scrutin européen⁷, quand bien même la revendication, comme telle, n'était acceptable pour aucune formation francophone.

Ajoutons que la campagne est intervenue dans un calendrier difficile dès lors qu'en mars 2004, commença le procès Dutroux et consorts à Arlon et qu'il focalisa toute l'attention médiatique. En fin de compte, ce qui lança véritablement la campagne fut la publication de plusieurs sondages d'opinion anticipant un résultat très différent ce qui avait pu être observé à l'élection fédérale de mai 2003. En Flandre, le cartel CD&V-NV-A était annoncé premier tandis que le Vlaams Blok enregistrait une nouvelle progression de ses intentions de vote. Surtout, le VLD, parti du Premier ministre, était annoncé quatrième avec moins de 20% des suffrages !

Ces sondages ne faisaient que confirmer un élément épinglé par les observateurs au lendemain du scrutin fédéral de mai 2003. L'essentiel de l'attention aux élections régionales serait focalisé sur la Flandre. En schématisant, quatre questions dominaient l'agenda côté flamand.

(a) Dans quelle mesure serait-on à même de maintenir, si les acteurs le désiraient, la symétrie des coalitions entre le gouvernement fédéral et les exécutifs des entités fédérées ?



Tableau 1 : Intentions de vote aux élections

| | VLD-Vivant | CD&V-NV-A | SP-A-Spirit | Vlaams Blok | Groen | PS | MR | CDH | Ecolo | FN |
|---------------------------------------------------------------------|------------|-----------|-------------|-------------|-------|------|------|------|-------|-----|
| <i>De Standaard</i> Flandre Mai 2004 | 18,8 | 30,3 | 23,6 | 21,7 | 4,8 | | | | | |
| <i>De Standaard</i> Flandre Juin 2004 | 20,3 | 31,4 | 22,3 | 19,8 | 5,9 | | | | | |
| <i>La Libre</i> <i>Belgique</i> Wallonie Mars 2004 | | | | | | 38,7 | 26,2 | 15,1 | 7,6 | 6,2 |
| <i>Le Soir</i> Wallonie Mai 2004 | | | | | | 36,6 | 29,2 | 13,3 | 9,5 | 5,4 |
| <i>La Libre</i> <i>Belgique</i> Bruxelles Mars 2004 | 2,7 | 3,0 | 2,5 | 6,2 | 1,2 | 26,3 | 28,6 | 9,2 | 10,2 | 4,6 |
| <i>Le Soir</i> Bruxelles Mai 2004 | 2,9 | 2,5 | 2,5 | 5,5 | 0,6 | 27,2 | 31,8 | 9,9 | 10,3 | 4,8 |



- (b) Quel serait le premier parti flamand – et donc en principe belge – au soir de l'élection ?
- (c) Quel niveau atteindrait le Vlaams Blok, qui n'avait plus perdu une élection depuis l'élection locale d'octobre 1988 ?
- (d) Le parti vert – Groen! – serait-il à même de conserver une représentation parlementaire au niveau régional flamand après la perte de tous ses députés et sénateurs fédéraux lors de l'élection législative du 18 mai 2003 ?

A ces quatre interrogations articulées autour de la compétition en Flandre, il convenait d'ajouter trois enjeux plus spécifiques au spectre politique francophone.

- (a) Quelle serait la couleur politique du ministre-président en Région bruxelloise compte tenu de la lutte serrée entre socialistes et libéraux, et de la prétention des deux têtes de listes – Jacques Simonet (MR) et Charles Picqué (PS) – d'exercer la fonction ?
- (b) Le Parti socialiste souhaitait-il poursuivre la coalition avec les libéraux (et les écologistes) en Régions wallonne et bruxelloise, et à la Communauté française ?
- (c) Qui, du Parti socialiste ou du Mouvement réformateur, serait le premier parti dans l'ensemble de l'espace politique francophone ?

En conséquence, le scrutin européen passa largement inaperçu⁸, d'autant plus que la polarisation européenne est faible en Belgique. En définitive, on retenait surtout les deux duels principaux. Dans le champ politique flamand, c'est le duel Verhofstadt-Dehaene qui focalisait les attentions. Outre le combat de deux Premiers ministres et l'éventuelle place de premier parti en Flandre que souhaitaient porter les deux candidats pour leur formation, se profilait aussi un duel pour la présidence de la Commission européenne. L'un et l'autre étaient cités comme des présidentiables. Dans l'espace politique francophone, c'est la confrontation entre Louis Michel, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères MR, et Elio Di Rupo, président du PS qui retenait l'attention.

2. LES RÉSULTATS

Deux données ont immédiatement frappé les imaginations au soir du 13 juin : la spectaculaire progression du Vlaams Blok en Flandre, qui décrochait près de 25% des voix, et la victoire du PS, réussissant à devancer le MR, en Région bruxelloise, hypothèse que même les plus optimistes en son sein n'envisageaient pas.

En Flandre, le cartel CD&V-NV-A a devancé les deux partis du gouvernement fédéral et le Vlaams Blok. Les démocrates chrétiens conservent donc au niveau régional le leadership qu'ils avaient perdu au scrutin fédéral de juin 1999⁹ et de mai 2003. Deux ans après l'adoption d'un nouveau nom, accentuant encore le caractère flamand de l'ancien CVP, le nouveau président du parti Yves Leterme a partiellement réussi son pari. Il n'en demeure pas moins que la performance est modeste et qu'elle n'a été accomplie qu'avec l'aide de la NV-A. Ce cartel ne prend qu'un peu plus de quatre points à la performance du CVP aux élections régionales de 1999.

Pour sa part, le parti du Premier ministre enregistre un vrai camouflet. Le VLD est le grand perdant du scrutin. Certes, par rapport à 1999 le VLD ne perd que deux sièges. Mais il a assisté impuissant à la redistribution des onze sièges de l'ancienne

Volksunie¹⁰. De plus, si l'on met en perspective le résultat de 2004 à celui conquis un an plus tôt, la perte est de 4,41%.

Tableau 2 : Elections régionales en Flandre¹¹

| | Suffrages | Pourcentage | Evolution | Sièges | Evolution |
|-------------|-----------|-------------|-----------|--------|-----------|
| CD&V-NV-A | 1 060 580 | 26,98 | +3,98 | 34 | +6 |
| Vlaams Blok | 981 587 | 24,15 | +8,36 | 29 | +9 |
| VLD-Vivant | 804 578 | 19,79 | -3,80 | 24 | -3 |
| SP-A-Spirit | 799 325 | 19,66 | +4,89 | 24 | +5 |
| Groen | 308 898 | 7,60 | -3,85 | 6 | +6 |
| UF | 43391 | 1,07 | +0,14 | 1 | 0 |
| Autres | 66 387 | 1,48 | -9,72 | 0 | -11 |

Le triomphateur du scrutin est bel et bien le Vlaams Blok. En dépit de la condamnation de ses ASBL de financement par la cour d'appel de Gand, l'extrême droite progresse de manière spectaculaire et conquiert 29 sièges. Bien que formellement numéro deux, le Vlaams Blok devient aussi le premier parti de Flandre. Le Vlaams Blok confirme ainsi sa loi d'airain depuis 1987 : il ne perd pas une élection.

Le résultat décroché par le SP-A-Spirit est ambivalent. Certes, comparé à 1999, on peut relever une progression qu'il faut cependant nuancer compte tenu de l'apport de Spirit en 2004. Mais si on prend comme point de référence 2003, il y a loin de la coupe aux lèvres. En un an, le cartel a perdu quatre points.

L'appréciation des résultats de Groen ! (ex-Agalev) peut s'opérer de manière inverse. Par rapport à 1999, la chute électorale est clairement entérinée. En revanche, comparé à 2003, Groen ! a su, cette fois, préserver l'essentiel en franchissant le seuil électoral dans quatre provinces et donc garder un certain nombre de députés régionaux flamands, ce qui n'était pas acquis.

Enfin, l'Union des francophones (UF), tout en consolidant ses positions, n'a pas réussi à décrocher le deuxième siège qu'elle escomptait.

Qu'en est-il du côté wallon ? Par rapport à 1999, le bond du Parti socialiste est remarquable. La formation dirigée par Elio Di Rupo progresse de 7,47 points. Certes, le point de référence était faible dès lors qu'en 1999, le Parti socialiste avait obtenu sa plus mauvaise performance d'après guerre. Il n'en demeure pas moins que l'accroissement est notable, et que le PS est le seul des quatre partis du gouvernement fédéral à confirmer son résultat de mai 2003. Ce résultat permettait au PS d'avoir la haute main sur la confection des majorités au niveau wallon et de la Communauté française.

L'autre vainqueur du scrutin est le Front national. Le FN est parvenu à décrocher 8,12% et quatre sièges, alors que certains escomptaient que l'introduction d'un seuil à 5% lui serait fatale. A Charleroi, le FN est devenu le deuxième parti de la ville ! Tout cela avec des moyens rachitiques et alors que son seul parlementaire sortant n'avait pris part qu'à une seule session parlementaire.



Tableau 3 : Résultats électoraux en Wallonie

| | Suffrages | Pourcentage | Evolution | Sièges | Evolution |
|--------|-----------|-------------|-----------|--------|-----------|
| PS | 727 781 | 36,91 | +7,47 | 34 | +9 |
| MR | 478 999 | 24,29 | -0,40 | 20 | -1 |
| CDH | 347 348 | 17,62 | +0,55 | 14 | 0 |
| FN | 160 130 | 8,12 | +4,17 | 4 | +3 |
| Ecolo | 167 916 | 8,52 | -9,70 | 3 | -11 |
| Autres | 89 531 | 4,54 | -2,09 | 0 | 0 |

A contrario, le grand vaincu de l'élection régionale wallonne est Ecolo. La catastrophique élection fédérale de mai 2003¹² a été dupliquée au niveau régional. Par rapport à 1999, Ecolo perd près de dix points et sa représentation parlementaire est ramenée à trois sièges pour quatorze en 1999. Dans la principale province wallonne, le Hainaut, Ecolo perd toute représentation parlementaire tandis qu'à Liège, aucun des ministres sortants ne parvient à se faire élire (José Daras, Nicole Maréchal et Thierry Detienne).

Pour le Mouvement réformateur, le résultat est décevant. Non seulement, il ne profite d'aucune des grosses pertes en sièges d'Ecolo, mais son score est même en retrait par rapport au scrutin régional précédent : moins 0,40% et moins un siège. Comparé à l'élection fédérale de mai 2003, le tableau est encore moins enthousiasmant. En un an, les libéraux francophones enregistrent un recul de quatre points.

Enfin, la performance du Centre démocrate humaniste est mitigée. Il ne glane qu'un demi-point sur le résultat de 1999, qui avait été vécu à l'époque comme traumatique. Mais vis-à-vis de mai 2003, les démocrates chrétiens francophones glanent deux points. Sous cet angle, ils ont donc vécu le score régional wallon comme encourageant, même s'il se situe dans les plus mauvaises eaux électorales de son histoire.

Qu'en est-il en Région bruxelloise ? Soulignons d'emblée que l'élection intervenait avec une donnée nouvelle : l'augmentation du nombre de sièges. De septante-cinq en 1999, le total des députés bruxellois s'élève désormais à quatre-vingt-neuf dont septante-deux au profit des partis francophones et dix-sept des partis flamands.

Le fait marquant et inattendu du scrutin a été l'énorme victoire du Parti socialiste qui a réussi à devancer le Mouvement réformateur. Toutes choses égales par ailleurs, la victoire socialiste est plus ample encore qu'en Wallonie. Le PS double son nombre de sièges et Charles Picqué, sa tête de liste, est véritablement plébiscité avec 59.216 voix de préférence.

Pour les libéraux francophones, le recul est sévère. Ils perdent 6,4 points par rapport à 1999, et le leadership de la Région, en dépit d'un excellent résultat de sa tête de liste, Jacques Simonet : 36.832 voix de préférence.

En Région bruxelloise, il convient de noter la bonne performance du Centre démocrate humaniste. Contrairement à l'espace wallon, où sa hausse fut marginale par rapport à 1999, le CDH glane 12,14% en Région bruxelloise, soit une progression de 4,22% et le meilleure score jamais décroché à une élection régionale bruxelloise.

Pour Ecolo, les élections se suivent et se ressemblent à Bruxelles. Alors qu'en 1999, les verts étaient devenus le deuxième parti de la capitale, ils enregistrent une cinquantaine de défaite, même supérieure dans les chiffres à celle de mai 2003. Ecolo perd pas moins de dix points.

Tableau 4 : Elections régionales bruxelloises

| | Suffrages | Pourcentage | Evolution | Sièges | Evolution |
|---------------------------|-----------|-------------|-----------|--------|-----------|
| PS | 130 462 | 28,75 | +11,42 | 26 | 13 |
| MR | 127 122 | 28,02 | -6,39 | 25 | -2 |
| CDH | 55 078 | 12,14 | +4,22 | 10 | 4 |
| Ecolo | 37 908 | 8,35 | -9,92 | 7 | -7 |
| Vlaams Blok | 21 297 | 4,69 | +0,17 | 6 | 2 |
| FN | 21 195 | 4,67 | +2,04 | 4 | 2 |
| VLD-Vivant | 12 443 | 2,74 | -0,48 | 4 | 0 |
| SP-A-Spirit ¹³ | 11 052 | 2,44 | | 3 | 0 |
| CD&V-NV-A | 10 482 | 2,31 | -1,04 | 3 | 0 |
| Groen! ¹⁴ | 6 132 | 1,35 | | 1 | 0 |
| Autres | 20 561 | 4,54 | -2,03 | 0 | 0 |

A l'instar des tendances en Flandre et en Wallonie, les deux partis d'extrême droite – le Vlaams Blok et le Front national – ont progressé. Pas suffisamment dans le chef du Vlaams Blok pour qu'il puisse bloquer les institutions comme il l'escomptait, mais aujourd'hui un Bruxellois sur dix vote pour l'une des formations d'extrême droite qui se présente dans la capitale. Dans le Collège flamand, le Vlaams Blok détient désormais six sièges sur dix-sept.

Pour ce qui concerne les autres partis flamands, les mouvements sont assez insignifiants. Notons tout de même que le CD&V est désormais passé au rang de quatrième parti de la capitale alors qu'il occupait la première place jusqu'au scrutin de 1999.

Tableau 5 : Elections au Parlement de la Communauté germanophone

| | Suffrages | Pourcentage | Evolution | Sièges | Evolution |
|---------|-----------|-------------|-----------|--------|-----------|
| CSP | 11 905 | 32,79 | -14,99 | 8 | -1 |
| PFF MR | 7 615 | 20,98 | -0,34 | 5 | -1 |
| SP | 6 903 | 19,01 | +4,04 | 5 | 1 |
| Ecolo | 2 972 | 8,19 | -4,54 | 2 | -1 |
| PJU-PDB | 4 243 | 11,69 | -1,17 | 3 | 0 |
| Vivant | 2 665 | 7,34 | +4,01 | 2 | 2 |

L'élection du Parlement de la Communauté germanophone est passée relativement inaperçue à l'occasion des élections régionales. La Communauté



germanophone est de loin la plus petite des trois Communautés linguistiques. C'est aussi le seul Parlement dont les députés communautaires sont directement élus. Avec 32,79% et huit sièges sur vingt-cinq, les démocrates chrétiens du CSP confirment leur leadership quoi qu'en léger recul. Pour leur part les libéraux du PFF-MR gardent leur deuxième rang mais sont désormais sous la menace des socialistes du SP, qui ont eu le poste de ministre-président durant toute la législature. A l'instar des configurations wallonne et bruxelloise, Ecolo subit un revers, en perdant 4,54 points.

Enfin, notons les bonnes performances de deux partis peu connus ailleurs dans le pays. Après un déclin de plusieurs années, le parti des Belges de langue allemande (PJU-PDB) se stabilise à 12% et conserve ses trois sièges. Pour leur part les ultra-libéraux de Vivant trouvent dans l'espace communautaire germanophone un spectre politique plus accueillant que dans les trois régions du pays. Ils glanent quatre points et décrochent, pour la première fois, deux sièges.

3. LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Compte tenu de l'essence communautaire des partis politiques en Belgique¹⁵, la présentation des résultats à l'échelle nationale est peu pertinente, si ce n'est sous l'angle des familles politiques. Les trois grandes familles historiques – libérale, socialiste et démocrate chrétienne – enregistrent des scores relativement semblables; en l'espèce un peu moins d'un quart des voix. Le deuxième point à épingler concerne le déclin relatif des démocrates chrétiens. En dépit d'une alliance en Flandre avec la Nieuw-Vlaamse Alliantie et d'une remontée par rapport à 1999, la famille démocrate chrétienne passe pour la première fois au rang de troisième famille du Royaume, alors qu'elle a été longtemps dominante¹⁶.

Pour leur part, et contrairement à l'interprétation que nous venons de présenter pour le scrutin régional, les libéraux engrangent le meilleur score obtenu à l'occasion d'une élection européenne. Néanmoins, ils doivent abandonner le rang de première famille politique, qu'ils avaient conquis en 1999. Ce statut revient cette fois à la famille socialiste, fait plutôt rare en Belgique (en 1987 aux élections nationales et en 1984 au scrutin européen).

La performance de l'extrême droite place désormais la Belgique au rang de nation, où le nombre d'électeurs votant une formation d'extrême droite est proportionnellement le plus important.

Enfin, le score calamiteux des verts au scrutin national de mai 2003 et leur relatif échec au scrutin régional est confirmé, mais de manière moins nette. Cela a permis à chacune des deux formations vertes de l'échiquier politique de sauver la mise, à savoir conserver chacune un élu.

Dans l'espace politique francophone, contrairement à 1999, le Parti socialiste a (nettement) repris la main en atteignant près de 900.000 suffrages pour 672.000 aux libéraux. Ce revirement doit surtout à l'excellence de la performance socialiste. En effet, quoique distancés, les libéraux francophones décrochent leur meilleur résultat à un scrutin européen.

Pour leur part, les démocrates chrétiens (CDH) conquièrent un score honorable, mais restent très en deçà des leurs performances des années septante et quatre-vingt. Quant aux verts, ils perdent 60% de leur électorat et endurent la perte de deux de leurs trois parlementaires.

Tableau 6 : Les familles politiques en Belgique aux élections européennes

| | 1979 | 1984 | 1989 | 1994 | 1999 | 2004 % en voix | Sièges - 2004 |
|----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------------------|------------------|
| Libéraux | 16,26 | 18,09 | 17,78 | 20,58 | 23,76 | 24,04 | 6 |
| Démocrates chrétiens | 37,73 | 27,42 | 29,22 | 24,23 | 18,78 | 23,35 | 6 |
| Socialistes | 23,42 | 30,44 | 26,91 | 22,40 | 18,50 | 24,66 | 7 |
| Extrême droite | 0,64 | 1,28 | 4,09 | 11,44 | 10,91 | 17,55 | 3 |
| Verts | 3,41 | 8,17 | 13,86 | 11,61 | 16,00 | 8,70 | 2 |
| Extrême gauche | 4,23 | 2,73 | 1,22 | 1,86 | 1,51 | 0,99 | 0 |
| Volksunie | 5,96 | 8,47 | 5,39 | 4,39 | 7,57 | | 0 |
| FDF-RW | 7,62 | 2,50 | 1,46 | 0,00 | 0,00 | | |

Bien que n'ayant pas réussi à décrocher un siège, le Front national (FN) enregistre une progression notable par rapport aux précédents scrutins. Il convient d'ajouter à son total, les 27.000 suffrages de son frère ennemi, le Front nouveau de Belgique (FNB), ce qui amène à près de 210.000 (8,55%), le nombre d'électeurs francophones ayant voté à l'extrême droite.

Tableau 7 : Résultats électoraux en Communauté française

| | Voix | Pourcentage en voix | Sièges | Pourcentage en sièges |
|-------|---------|---------------------|--------|--------------------------|
| PS | 878 577 | 36,09 | 4 | 44,44 |
| MR | 671 422 | 27,58 | 3 | 33,33 |
| CDH | 368 753 | 15,15 | 1 | 11,11 |
| Ecolo | 239 687 | 9,84 | 1 | 11,11 |
| FN | 181 351 | 7,45 | 0 | 0 |
| RWF | 23 090 | 0,95 | 0 | 0 |
| CDF | 19 178 | 0,81 | 0 | 0 |
| PTB | 19 645 | 0,81 | 0 | 0 |
| MAS | 5 675 | 0,23 | 0 | 0 |
| FNB | 26 775 | 1,10 | 0 | 0 |

A l'opposé de la configuration qui prévaut dans le spectre francophone, le paysage politique flamand se décline sous une forme extrêmement fragmentée. Aucune formation ne recueille au moins 30% des suffrages. Ajoutons qu'à l'occasion de cette échéance, les trois familles politiques *traditionnelles* étaient là aussi parties en campagne dans le cadre d'un cartel électoral : les démocrates chrétiens (CD&V) avec le plus «important» des partis issus de l'ancienne Volksunie (le parti nationaliste flamand), la nouvelle Alliance flamande (NV-A); les socialistes (SP-A) avec l'aile libertaire de l'ancienne Volksunie, Spirit; et les libéraux (VLD) avec une petite formation ultra-libérale prônant la suppression de l'impôt direct, Vivant.



Le résultat aux élections européennes est largement en phase avec les performances du scrutin régional, moyennant quelques nuances. Les deux formations présentes au gouvernement fédéral (et à l'exécutif régional sortant) enregistrent un recul sensible par rapport au scrutin fédéral de mai 2003. Le phénomène est particulièrement patent dans le chef des socialistes, bien en deçà de la barre des 20%. Certes la tête de liste, la présidente sortante du syndicat socialiste, n'avait pas le même charisme et le niveau de notoriété que Guy Verhofstadt, Premier ministre en exercice, et Jean-Luc Dehaene, Vice-président de la Convention européenne et Premier ministre jusqu'en 1999. Il n'empêche, la fragilité de la victoire électorale de 2003 est matérialisée par ce résultat et celui, à peine meilleur, de l'élection régionale.

La situation du parti du Premier ministre n'est guère plus enviable. Il est bien loin de son espoir de décrocher structurellement le CD&V et de s'imposer comme «la» formation de centre-droit en Flandre. Pire, non seulement l'acquis de 2003 est perdu mais le VLD sort de ce scrutin plus divisé que jamais.

Le score du CD&V-NV-A ne reflète que le résultat cumulé du CD&V et de la NV-A en 2003, alors même que ces performances avaient été jugées piètres pour l'une et l'autre de ces formations. Bref, si à l'échelle européenne, Jean-Luc Dehaene a apporté un petit *plus*, cette contribution ne permet certainement pas à la démocratie chrétienne flamande d'envisager l'avenir avec sérénité, après quinze ans de descente aux enfers.

Le véritable vainqueur du scrutin est, ici également, le Vlaams Blok. Par rapport au scrutin européen de juin 1999, l'extrême droite flamande engrange huit points supplémentaires. Et si l'on prend l'élection fédérale de mai 2003 pour référence, la progression s'élève encore à six points. Le Vlaams Blok devance les deux formations de l'exécutif fédéral et fait jeu égal avec le CD&V.

Enfin, Groen !, le parti vert flamand, a réussi à franchir le seuil de 5% et, de la sorte, à conserver un siège, ce qui était inespéré quelques mois avant l'échéance électorale.

Tableau 8 : Résultats dans le collège néerlandophone

| | Voix | Pourcentage en voix | Sièges | Pourcentage en sièges |
|-------------|-----------|---------------------|--------|-----------------------|
| VLD-Vivant | 880 279 | 21,91 | 3 | 21,43 |
| SP-A-Spirit | 716 317 | 17,83 | 3 | 21,43 |
| CD&V-NV-A | 1 131 119 | 28,15 | 4 | 28,57 |
| Vlaams Blok | 930 731 | 23,16 | 3 | 21,43 |
| Groen ! | 320 874 | 7,99 | 1 | 7,14 |
| PVDA | 24 807 | 0,62 | 0 | 0 |
| LSP | 14 166 | 0,35 | 0 | 0 |

Le scrutin dans le collège germanophone n'a de compétition électorale que le nom. Il est d'emblée acquis que le siège revient au CSP. 2004 n'a pas failli à cette observation. Les démocrates chrétiens germanophones l'emportent très aisément face aux libéraux (vingt points d'avance !), dont la tête de liste avait pourtant laissé entendre qu'elle avait une chance de l'emporter.

Tableau 9 : Résultats dans le collège germanophone

| | Voix | Pourcentage | siège |
|---------|--------|-------------|-------|
| CSP | 15 722 | 42,49 | 1 |
| PFF MR | 8 434 | 22,79 | 0 |
| Ecolo | 3 880 | 10,94 | 0 |
| SP-PS | 5 527 | 14,94 | 0 |
| PJU-PDB | 3 442 | 9,3 | 0 |

Au jeu des voix de préférence, les libéraux ont perdu la mise. Dans la circonscription francophone, le président du Parti socialiste, Elio Di Rupo, qui avait été battu de justesse en mai 2003, devance cette fois le ministre sortant des Affaires étrangères, Louis Michel. Avec plus de 483.644 voix de préférence, Di Rupo précède Michel (327.374 voix), la présidente du Centre démocrate humaniste Joëlle Milquet (191.900 voix), la secrétaire d'Etat aux Affaires européennes Frédérique Ries (MR – 123.000), le commissaire européen sortant Philippe Busquin (PS – 114.503 voix), le ministre des Finances Didier Reynders (MR – 95.475 voix) et l'ancienne Vice-première ministre Ecolo Isabelle Durant (73.597 voix).

En Flandre, Guy Verhofstadt a été terrassé par son prédécesseur. Avec 651.345 voix de préférence l'ancien homme fort du CD&V et de Belgique devance largement Guy Verhofstadt (VLD – 388.011 voix). Arrivé en troisième position, le président du Vlaams Blok Frank Vanhecke (260.430 voix) devance la tête de liste socialiste Mia De Vits (202.402 voix) et l'homme fort de l'extrême droite flamande, Philip De Winter (193.525 voix).

4. LES SUITES DE L'ÉLECTION RÉGIONALE

Au niveau régional, il est de tradition que le parti le plus important ait l'initiative pour former les gouvernements. Celle-ci n'est pas toujours mise en œuvre. En 1999, le CVP, quoi que premier, avait laissé la main au VLD.

Dès avant le scrutin, la question était de savoir si la logique de reconduction d'une alliance entre libéraux et socialistes serait mise en œuvre dans les trois régions. En Flandre, la question s'est résolue d'elle-même : libéraux et socialistes étaient très loin d'atteindre une majorité parlementaire. Au surplus, nous l'avons épinglé, le cartel CD&V-NV-A était le premier. En revanche, en Wallonie et à Bruxelles, la mise en place d'un gouvernement socialiste-libéral était possible. La question de l'asymétrie était donc à l'agenda ce qui, exception faite du cas bruxellois et de quelques situations marginales, aurait été une nouveauté en Belgique.

Au-delà de la mise en place de gouvernements asymétriques, une autre question dominait l'établissement des gouvernements régionaux et communautaires : l'éventuelle participation du Vlaams Blok. En d'autres termes, le cordon sanitaire sauterait-il suite à la spectaculaire progression électorale de l'extrême droite flamande ? Prenant appui, sur la situation autrichienne certains acteurs et intellectuels¹⁷ ont promu l'idée qu'il fallait associer le Vlaams Blok aux responsabilités pour stopper son ascension. Même le Premier ministre y fit allusion.



C'est dans ce contexte qu'Yves Leterme, formateur CD&V du gouvernement flamand, décida d'inviter tous les partis, en ce compris le Vlaams Blok. Au terme de la rencontre, Leterme rejeta l'idée d'une coalition avec le parti d'extrême droite. Mais il est clair qu'un pas symbolique a été franchi et que l'opinion est préparée à cette éventualité, d'autant que le prochain scrutin est en principe l'élection communale d'octobre 2006. Compte tenu du rejet rapide de Groen ! à prendre part à quelque gouvernement que ce soit, il ne fut possible de mettre en place en Flandre qu'une tripartite traditionnelle, qui en fait inclut cinq formations : le CD&V, le VLD, le SP-A- Spirit et la NV-A. La tâche d'Yves Leterme comme ministre-président sera donc ardue.

Côté wallon et même bruxellois, le PS avait la main et pouvait désigner son ou ses partenaires. Le choix du Parti socialiste s'est porté sur le Centre démocrate humaniste, auquel s'adjoint Ecolo à Bruxelles. Dans la capitale, l'exécutif est conduit par Charles Picqué, en Wallonie, par Jean-Claude Van Cauwenberghe et en Communauté française par Marie Arena. En envoyant le MR dans l'opposition, le Parti socialiste décidait en même temps d'assumer une première asymétrie forte en Belgique. En Communauté germanophone, les démocrates chrétiens sont restés dans l'opposition. Socialistes et libéraux se sont alliés avec le parti des Belges de langue allemande (PJU-PDB).

Deux éléments doivent enfin être soulignés dans la confection des gouvernements. D'abord, un approfondissement de leur féminisation. Près d'un tiers des ministres régionaux et communautaires sont désormais des femmes. Ensuite, pour la première fois, des Belges d'origine étrangère accèdent aux responsabilités ministérielles : Fadila Laanan, d'origine maghrébine, comme ministre communautaire de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse, et Emir Kir, d'origine turque, comme secrétaire d'Etat bruxellois à la Propreté et aux Monuments et sites.

NOTES

1. A Bruxelles, le principe de l'élection directe s'applique dès 1989.
2. DELWIT Pascal, VAN HAUTE Emilie, «Les élections fédérales du 18 mai 2003 : un scrutin de «défragmentation»», *L'Année sociale 2003*, Bruxelles, Institut de sociologie 2004, pp. 11-24.
3. FITZMAURICE John, «Belgium Stays Purple», *West European Politics*, 2004, vol. 27, n° 1, pp. 146-156.
4. *La Libre Belgique*, 16 février 2004.
5. Sur l'arrêt de la Cour d'arbitrage et son impact politique, nous renvoyons à DELWIT Pascal, PILET Jean-Benoît, «Fédéralisme, institutions et vie politique. Stabilité, instabilité et retour», in COENEN Marie-Thérèse, GOVAERT Serge, HEINEN Jean (eds), *L'état de la Belgique ? 1989-2004. Quinze années à la charnière du siècle*, Bruxelles, De Boeck, 2004, pp. 43-79.
6. *Le Soir*, 10 mai 2004.
7. Le communiqué des partis flamands de la majorité stipule : «La scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde doit être mise sur l'agenda du gouvernement fédéral. Elle doit avoir lieu sans qu'il y ait un prix quelconque à payer par les Flamands en contrepartie. Si elle n'a pas lieu immédiatement, les fractions des partis signataires à la Chambre et au Sénat voteront les propositions de lois qui ont été introduites dans ce sens. La réalisation de cet objectif sera évaluée le 1^{er} octobre. En échange, les bourgmestres s'engagent à organiser les élections du 13 juin prochain». *La Libre Belgique*, 14 mai 2004.
8. DELWIT Pascal, «Les élections européennes du 13 juin 2004 en Belgique : un scrutin inaperçu», in DELWIT Pascal, POIRIER Philippe (eds), *Les élections européennes de juin 2004*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004.
9. DESCHOUWER Kris, «Belgium's Quasi-Regional Elections of June 1999», *Regional and Federal Studies*, 2000, vol. 10, n° 1, pp. 125-132.
11. Nous renvoyons au site <http://www.ulb.ac.be/soco/cevipoll/>, Cevipol, Centre d'étude de la vie politique, ULB.
10. DELWIT Pascal, VAN HAUTE Emilie, «L'implosion et la fin d'un parti : la Volksunie», *L'Année sociale 2001*, Bruxelles, De Boeck, 2002, pp. 13-24.
12. DELWIT Pascal, HELLINGS Benoît, «Ecolo et les élections du 18 mai 2003. Du paradis au purgatoire ou à l'enfer ?», *L'Année sociale 2003*, Bruxelles, Institut de sociologie 2004, pp. 38-49; RIHOUX Benoît, HOOGE Marc, «The Harder the Fall... The Greens in the Belgian General Elections of 18 May 2003», *Environmental Politics*, 2003, vol. 12, pp. 120-126.
13. En 1999, les verts flamands d'Agalev et le SP-A avaient fait un cartel pour les élections régionales bruxelloises.
14. *Ibid.*
15. DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel (eds), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2^e édition).
16. DELWIT Pascal, «Le Parti social chrétien : jalons d'un futur incertain», in DELWIT Pascal (ed.), *Le Parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, pp. 9-30.
17. Voir, à titre d'exemple, les propos de BOUCKAERT Boudewijn et de DESCHOUWER Kris dans *Le Soir* du 16 juin 2004.